

L'éducation à l'orientation, une éducation au choix

L'accompagnement à l'orientation des élèves est une priorité, qui se traduit par des heures dédiées à l'orientation dans l'emploi du temps de l'élève au collège et au lycée.

Le travail engagé avec l'élève et sa famille doit porter sur la connaissance des métiers et voies de formation mais doit aussi, pour parvenir à la construction d'un projet d'orientation étayé, s'accompagner d'une éducation au choix.

L'éducation au choix et à l'orientation peut, ainsi, être un outil puissant de lutte contre certains déterminismes.

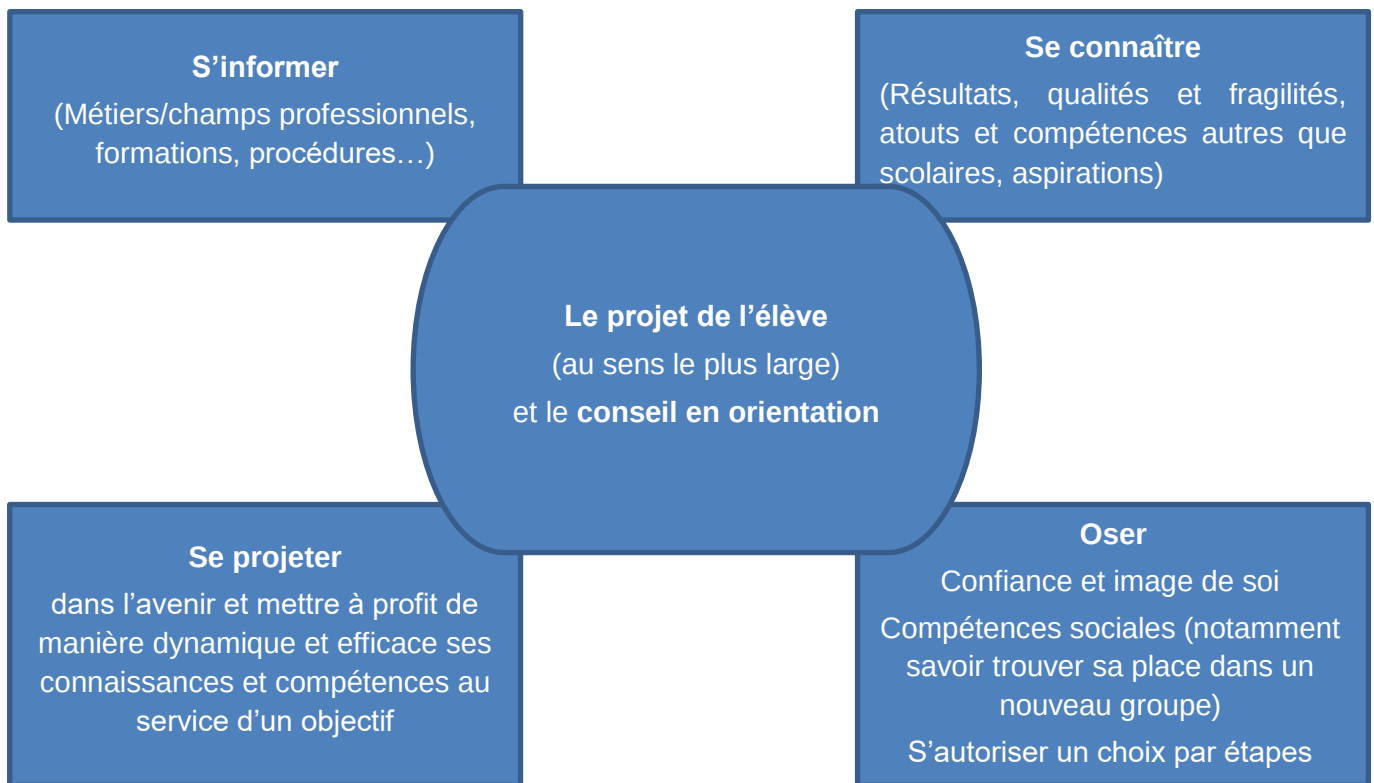
Être capable de faire un choix est une compétence qui doit être travaillée à l'École.

Des préconisations pour aider les élèves à construire leur parcours d'orientation ont été faites par le CNECSCO dans [le rapport](#) de la conférence de comparaisons internationales intitulée « Éducation à l'orientation : comment construire un parcours d'orientation tout au long de la scolarité ? » (novembre 2018).

Des expériences et travaux de recherche permettent de dégager certaines démarches, facteurs et pistes d'action qui sont porteurs de sens et d'efficacité pour les élèves :

- La réflexion sur le projet de l'élève se construit progressivement avec lui, dès l'école primaire. Il s'agit de l'aider à identifier, à partir d'expériences concrètes, ses aptitudes et sa motivation.
- Cette réflexion doit avoir une dimension exploratoire ; l'élève doit être confronté à des options variées (études, champs professionnels).
- L'éducation au choix suppose un programme varié, sur la durée, d'expériences de nature diverse (immersions, échanges avec des enseignants, des professionnels, des élèves, défis, participation à des événements en lien avec les parcours de formation et la découverte de la réalité économique et du monde du travail, ...). Ces expériences doivent être aussi concrètes que possible, ancrées sur la vie réelle, et être l'objet d'un dialogue réflexif avec des adultes.
- Lorsque c'est possible il est souhaitable de donner la possibilité aux élèves d'être exposés à des mises en situation à fort enjeu relationnel, cognitif, ou professionnel.
- L'élève doit garder la trace des pistes qu'il explore, des informations factuelles qu'il recueille, des questions qu'il se pose, de ses aspirations successives, des contacts qu'il noue.

Concevoir l'éducation au choix de façon systémique



Aide à la mise en œuvre :

- L'éducation au choix nourrit l'accompagnement de l'orientation mais a une portée plus large.
- Elle est forcément transversale et ne peut pas être l'affaire de spécialistes ou d'experts, même si plusieurs de ces domaines peuvent nécessiter une expertise (complexité des parcours de formation, accompagnement d'ordre psychologique, ...).
- Il est nécessaire de travailler en équipe avec la famille, les professeurs, les éducateurs, les spécialistes (PsyEN, thérapeute selon les cas...).
- Il est important pour l'élève d'être accompagné des adultes, au premier rang desquels le/les professeur(s) principal/principaux.

Préconisations/pistes de réflexion

A destination de l'établissement, (en complément des actions existantes, forums, semaine de l'orientation, liaisons inter cycles...)

- **Formaliser une politique générale d'éducation à l'orientation** (proposition de tableau général en annexe)
- Mettre en place un **suivi de cohorte** au moins à Bac +1 : constitution d'annuaire d'anciens élèves et questionnaires aux familles...
- Formaliser/développer une **politique d'accompagnement des élèves et des familles, notamment par le biais des conseils en orientation** systématiques (tables rondes), une fois par an, en 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale. Cf. outils sur le lien ci-dessous, avec notamment **des questionnaires élèves**.

<https://www.pearltrees.com/private/id26594164?access=175da5e8ff4.195cb74.e763e7126a54aa3d84424f0217a35746>

À destination des professeurs (et des formateurs)

- **Développer, valoriser les pédagogies de projet** notamment dans l'interdisciplinarité.
- **Former les professeurs** (principaux) sans vouloir en faire des spécialistes de tous les champs professionnels et de toutes les voies de formation.

L'expertise des professeurs principaux doit être prioritairement centrée sur :

- La connaissance des métiers et formations des établissements du territoire (formations professionnelles en LP, séries technologiques, formations de l'enseignement supérieur) ;
- Le suivi des élèves : conduite d'un entretien d'orientation, conseil aux élèves et aux familles, accompagnement des échéances de la procédure d'orientation, ...

À destination des personnels en charge de l'information sur l'orientation (CIO ; psy-EN)

- **Trier et rendre accessible** l'information en fonction des politiques nationales, en la déclinant à l'échelle locale (bassin) :
 - Calendrier des Journées portes ouvertes des établissements
 - Focus sur les formations en tension ou méconnues
 - Développer des outils de communication personnalisés entre l'élève et son (ses) conseiller(s) (web classeur, ENT, application pearltrees...)
 - Analyse et communication aux acteurs des besoins d'emploi sur le territoire exemple de site internet pour la région AURA :
 - <http://www.via-competences.fr/prao/orientation/rechercher/datascope-le-nouvel-outil-de-visualisation-de-donnees-regionales--133254.kjsp>

Vous êtes ici : Site Professionnel > Orientation > Rechercher

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, ORIENTATION, SPRO, COMPTE PERSONNEL DE FORMATION, EMPLOI / MARCHÉ DU TRAVAIL, FORMATION, MÉTIERS / SECTEUR D'ACTIVITÉ

DataScope, le nouvel outil de visualisation de données régionales !



Vous avez besoin de données socioéconomiques sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes ? Via Compétences lance DataScope, son outil de datavisualisation dynamique au service des acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelle.

La rubrique « Territoires » vous propose plus de 200 indicateurs sur la population résidente, le tissu économique, les emplois, les métiers, le marché du travail ou encore la formation dans les départements et les zones d'emploi de la région.

Ces premières statistiques seront régulièrement mises à jour et prochainement complétées par d'autres rubriques sur :

► **Les secteurs d'activités** : **dès le mois d'octobre 2019**, cette nouvelle entrée vous permettra de **construire le portrait de chacun des secteurs d'activité de la région Auvergne-Rhône-Alpes** au travers d'informations sur l'emploi salarié, les

